

n° 2857 da u 26 di settembre à u 2 d'ottobre di u 2024

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58^a annata

Prezzo 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Martinique, Nouvelle Calédonie Émeutes sur fond d'impasses politiques

p.8



Les événements qui ont accompagné la venue en Corse de la fondatrice et directrice de l'association SOS Méditerranée qui porte secours aux migrants naufragés en Méditerranée sont affligeants. La fachosphère insulaire s'enhardit et elle entend désormais imposer sa censure contre la liberté d'expression. En Corse, un cri doit retentir : SOS Démocratie ! Da leghje p3



SOS Démocratie !



Création d'une CRIIVISE corse

Renforcer la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants

p.6-7

L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una rubrica per salutà u so impegnu è presentali à i so lettori. Sta settimana, parlemu di a Squadra Corsa!



A squadra corsa

«**U**na terra, un pòpulu, un avvenu», dice u so slogan, a Squadra Corsa hè un associu creatu in 2009 per cuncretizà ufficialmente a selezione nazionale corsa di ghjocu à pallò. Ma a brama ricolla bellu di più luntanu. A prima selezione corsa di ghjocu à pallò si face in u 1963. I Corsi urganizèghjanu un macciu contr'à Nizza vintu 1 à 0, per sustene e famiglie di e vittime di a catastrofa di Monte Renosu accadutu u 27 di dicembre 1962 (accidente d'avio). A selezione corsa ùn hà nisun caràtteru ufficiale è a Lega corsa di ghjocu à pallò cum'è a Federazione Francese di Footballu lascianu fà. Megliu, in u 1967, u 27 di ferraghju, a Francia vole appruntassi à affrontà a Rumania in competizione internazionale. Tandù e squadre aiaccine è bastiaccia ghjòcanu bè è u famosu Just Fontaine l'hà rimarcatu. In grazia à u ghjurnalista Vittorio Sinet, i Francesi li dumàndanu d'adunisce una selezione di ghjucatori corsi per appruntà a squadra francese! U macciu, omu si ne parla ancu avà. A Corsica hà vintu 2 à 0 in Marseglia di pettu à più di 22.000 spettatori. Stèfanu Sansonetti è Ghjuvan'Petru Serra màrcanu i punti. Dopu, più nunda o quasi, un macciu ogni tantu, cum'è contr'à a Juventus di Torino (0 à 0) per sustene e vittime di a catastrofa di Furiani in 1992.

In u 2009, l'affari diventanu sèrie cù a Corsica Football Association creata da Dédé Di Scala è Lucianu Felli chì mèttenu in ballu una competizione pròpia: a Corsica Cup. À pàrtesi di ssu mumentu, a Squadra Corsa ghjoca di manera regolare, contr'à u Congo chì si prepara à a Coppa di u mondu di ghjocu à pallò, a Britannia, u Paese Bascu sud, u Gabon, u Togò, u Burkina Faso, a

Guyane, a Guadaluppe, a Martinica, a Sardegna, a Sicilia, Malta... è ùn face figurazione, postu ch'ella hà suvente vintu a Corsica Cup. Un macciu memurèvule hè statu u scontru contr'à una nazione aurupea, a Bulgaria, allora 46ª à u classamente FIFA! I Corsi vincenu 1 à 0 in u 2011!

I criteri per sceglie i ghjucatori hè a so nàscita in Corsica o a so urigine corsa per via di a so mamma è u so babbu, ch'elli ghjòchinu in Corsica o in altrò.

I so culori sò quelle di a bandera mora: biancu è neru, cù a bandera di Paoli di u XVIIIª stampata in pettu. L'anzianu capitanu di u Sporting Club di Bastia, Yannick Cahuzac, hè l'attuale intrenore di a Squadra Corsa. Hè figliulinu di quellu ch'hà purtatu u Sporting in finale di a coppa UEFA, Petru Cahuzac, in u 1978.

Pocu fà, una convenzione hè stata ziffrata cù I Chjami Aghjalesi da purtà u so simbulu nant'à a maglietta ufficiale è cumpone un cantu à a gloria di a squadra (leghje in p5).

Disgraziosamente, a Squadra Corsa ùn hè ricunnisciuta da a FIFA (Federazione Internazionale di Footballu Associazione) è da a FFF (Federazione Francese di Footballu) ch'ùn ne vòlenu sente parlà. U 21 di settembre 2018 l'Assemblea di Corsica adopra una muzione chì dumanda à a FIFA d'accettà s'adesione. Ma ùn ci hè manera, u presidente Noël Le Graet dice di nò! U scopu ferma dunque ssa ricunniscenza à u livellu di a FIFA o di l'UEFA, da pudè ghjucà competizioni ufficiali. Ùn hè un sònniu... L'ìsule Feroé, Cipria, Malta, l'ìsule Samoa, Tuvalu o Vanuatu in u Pacificu, sò ricunniscute, perch'è micca a Corsica? ■

Accapu di a reddazione

Sarina, per mai 16 anni

Sarina Esmailzadeh era una liceana di 16 anni, allegra è ingorda di vita, chì fecia piccule videò nant'à i retali sociale per di a so gioia di campà, cusi bella è talentuosa giuventù... Hè stata assassinata u 21 di settembre 2022 da a pullizza di i *mollah* iraniani, tichjata di colpi, u capu sfracellatu sott'à e battarchjate, dicenu l'ONG Iran Humans Rights è Amnesty International. Sarina era andata à manifestà contr'à l'assassiniu di Mahsa Amini in Karaj, in u circondu di Téhéran. A pulizza hà dettu ch'ella s'hè lampata da per ella da u tettu d'un casale... quale a pò crede, ella chì respirava a vita è ballava, è cantava dicensu qualchi settimana nanzu à a so morte nant'à e so videò: «*Ùn ci hè più bellu sintimu chè di sèntesi libera è allegerita!*» beata d'avè compiù i so esàmini è di pudè gode di a so giuventù...

Iran Humans Rights conta cume a so mamma l'hà truvata à a morga per l'identificazione di a so salma trè ghjorni dopu, cù numarose ferite nant'à u so visu è u craniu scrazatu da a forza di e matracche.

Sarina avia 3000 abbonati nant'à YouTube induv'ella cuntava u so umore cutidianu d'aduliscence. Sarina ascoltau mùsica. Sarina ballendu. Sarina cucinendu è manghjendu una pizza. Sarina parlandu capelli sciolti di pettu à a camerà. Sarina pilèndusi i sopraciglii. Sarina sunniendu à i viaghji ch'ella vulia fà. Sarina parlandu di a so istatina... «*Sò affurriata di fà une poche di cose, aghju da fà una lista di i libri chì voliu leghje, di i lochi chì voliu visità...*» d'icia torna a giuvanotta di ghjugnu 2022.

Ma Sarina dinunziava dinù l'inghjustizie, spusendu e cause di a libertà, cum'è quand'ella cantava *Take me to church* di u cantadore irlandese Hozier chì dinunzia l'umufubia ind'è a ghjesgia cattòlica... È Sarina dinunziava u regime iraniano, e cundizioni gattive imposte nant'à u pianu ecunòmicu o culturale, è ben intesa, u disprezzu di e donne, «*noi e donne ùn avemu micca u drittu di vede un macciu ind'è un stadiu, puru ùn ci hè cosa più banale*» d'icia u più semplicemente di u mondu a zitellona. «*Ci hè di più ristrazioni pè e donne, cum'è l'ubbligazione di purtà u hijab è mondu altre interdizioni ch'ùn cuncèrnanu micca l'omi*» si lagnava torna Sarina ch'ùn capia micca sse difarenze. «*Nunda ùn vale più chè a libertà*» d'icia torna disciulendu nant'à l'inghjustizie, «*ùn simu micca cum'è l'altre generazioni, vint'anni fà, ch'ùn sapianu ciò ch'ella era a vita fora di l'Iranu*»... Dopu à a so morte e manifestazioni si sò moltiplicate in Iranu è a so fottò cù u so surisu splendurente hè stata pisata cù quella di Mahsa Amini è di tant'altre giuvanotte assassinate. A mamma di Sarina, ella, ùn hà pussutu supportà a morte di a so figliola è e pressioni di a pulizza da ch'ella ùn dinunzia micca l'assassiniu, cum'elli a fàcenu i *mollah* dapoì u principiu di a rivuluzione «*Donna, Vita, Libertà*». Pressioni sin'è u so intarru induv'elli anu impeditu i s'amichi d'esse presenti è l'anu minacciatu ancu di pigliassine à u so figliolu s'ella parlava. A corcia mamma s'hè impiccata di dolore...

«*A mo pàtria mi dà u sintimu d'esse in esiliu*» d'icia torna Sarina. Vola o giuvanotta, vola sopr'à i nùvuli, u cielu hè a to pàtria ormai, è libera si. ■

Fabiana Giovannini.

Cunttati : www.facebook.com/squadra.corsa.ufficiale



SOS Démocratie !

Les évènements qui ont accompagné la venue en Corse de la fondatrice et directrice de l'association SOS Méditerranée qui porte secours aux migrants naufragés en Méditerranée sont affligeants. La fachosphère insulaire s'enhardit et elle entend désormais imposer sa censure contre la liberté d'expression. En Corse, un cri doit retentir : SOS Démocratie !

Ce cri a été jeté en pleine face de la poignée de militants d'extrême droite qui étaient présents à Bastia devant le cinéma le Régent lors de la diffusion du film sur SOS Méditerranée dans le cadre du festival Arte Mare. Les soutiens qui se sont mobilisés pour assurer la bonne diffusion du film et la tenue du débat qui a suivi les ont mis en déroute morale, à coups de chants et de dérisions. Bravo les manifestants, particulièrement les filles, qui ont spontanément mené cette action et empêché la censure qui était promise à SOS Méditerranée en Corse.

L'affaire avait plutôt mal commencé au parc Galea la veille. Les organisateurs, intimidés par l'agressivité de la fachosphère sur les réseaux sociaux, ont en effet baissé pavillon et annulé la conférence prévue de longue date avec Sophie Beau, fondatrice et directrice de SOS Méditerranée, dont le navire amiral, *l'Ocean Viking*, patrouille en Méditerranée pour porter secours à ceux dont la vie est en péril.

Ce renoncement est une alerte : les rodomontades des fachos des réseaux sociaux finiront-elles par avoir raison du droit à se réunir et à débattre librement dans cette île ? L'extrême droite identitaire a-t-elle un droit de censure sur notre vie démocratique ? Les associations humanitaires comme SOS Méditerranée, dont le rôle est largement reconnu pour des milliers de vies sauvées chaque année, seront-elles « interdites de séjour » dans l'espace public insulaire ? Et qui en décide ?

Ne pas céder à cette intimidation était le premier réflexe à avoir. Parmi les organisations qui ont eu le courage de le faire, Femu a Corsica a publié un communiqué courageux et ses militant(e)s ont sonné la révolte contre cette fachosphère envahissante qui entend récupérer le combat nationaliste corse pour alimenter son combat raciste.

Cette fracture ne date pas d'hier. Dès le début, Edmond Simeoni a martelé à chaque occasion son opposition à toute dérive raciste ou xénophobe. Et ceux qui ont dérivé dans cette voie n'ont jamais rien construit de valable pour

ouvrir des perspectives d'avenir au peuple corse.

Profondément humaniste, le mouvement nationaliste qui est le nôtre défend les valeurs fondamentales de la démocratie et du respect de la dignité humaine. Comme SOS Méditerranée, nous ne pouvons rester indifférents quand des hommes, des femmes et des enfants se noient au large de nos côtes. Et Gilles Simeoni l'a exprimé avec un grand courage politique quand ces drames humains sont venus frapper à notre porte.

Aujourd'hui, sous l'influence d'un mouvement européen d'extrême-droite alimenté par l'exploitation de la crise migratoire, encouragé par des médias de riches capitalistes ultras ont instrumentalisé, d'Elon Musk à Vincent Bolloré, et facilitée par les réseaux sociaux où un même internaute se démultiplie en une infinité de trolls pour donner un « effet de masse » virtuel, certaines formations se sentent pousser des ailes.

Après avoir poussé les feux sur internet de l'injonction à censurer les réunions prévues avec SOS Méditerranée, et s'être attribué la décision d'annulation prise par le parc Galea, le principal de ces mouvements, Mossa Palatina, s'est ravisé pour ne pas être accusé de porter atteinte à la liberté d'expression. Cette reculade n'est qu'électorale, et elle est ainsi justifiée dans leur communiqué qui annonce leur participation aux prochaines élections.

Restaient donc devant les portes du Régent lundi soir une troupe indigente criant « Français de merde » à des Corses indignés, tout en se revendiquant d'un soutien au mouvement Reconquête d'Eric Zemmour ! Avec ceux-là on atteint le comble de l'absurde !

Arte Mare, le festival du film méditerranéen qui se tient depuis vingt-deux ans à Bastia, a tenu bon face aux intimidations, et, grâce à eux, nous avons sauvé l'honneur.

Qu'ils en soient remerciés ! ■

Mothership de Muriel Cravatte, film sur le bateau-mère de SOS Méditerranée

Pour une Méditerranée qui accueille et non qui tue

Très émouvante projection de Mothership le film de Muriel Cravatte sur les missions de SOS Méditerranée au cinéma le Régent ce lundi 23 septembre, en présence de Sophie Beau, directrice générale et fondatrice de l'association, et avec le soutien d'Arte Mare qui débute son festival du film méditerranéen le 27 septembre prochain à Bastia*.

SOS Méditerranée est une association civile européenne de sauvetage en mer fondée en 2015 par des citoyennes et des citoyens, un réseau qui repose sur quatre associations basées en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse avec pour *leitmotiv*: « Sauver, Protéger, Témoigner ». Des missions purement humanitaires pour faire vivre le droit international en mer, non respecté par les nations d'Europe.

Depuis qu'ils ont pris la mer en 2016, plus de 40.000 personnes lors de 424 opérations de sauvetage ont pu être sauvées d'une noyade certaine et débarquées en lieu sûr, dont 25% de mineurs. Des bébés, des enfants, des femmes enceintes, souvent d'ailleurs une grossesse issue d'un viol dans les prisons libyennes ou au long de leur périple interminable pour échapper à la guerre et à la misère, de jeunes hommes aussi, hagards, épuisés, épouvantés... Parfois certains, certaines, ont passé de longues semaines dans le désert, sans eau, sans nourriture, ou presque, parcourant des centaines de kilomètres à pied, leurs enfants sur le dos... pour arriver avec l'argent accumulé durant leur vie de travail, à s'acheter auprès de trafiquants protégés par les autorités libyennes, et la bénédiction de l'Union européenne qui se refuse à traiter ce problème humanitaire, un passage sur un rafiote, avant d'être intercepté à nouveau par les garde-côtes libyens... être emprisonnés dans les pires conditions d'hygiène et de sécurité, subir la torture souvent, les viols, les maltraitements de toutes sortes. Et puis recommencer à leur sortie des geôles avec pour seul espoir: l'Europe.

Leur salut? Croiser en mer l'Ocean Viking, le bateau sauveteur de SOS Méditerranée et ses bénévoles extraordinaires... aidés par des pilotes volontaires qui survolent la mer à bord du *Colibri*, un avion qui porte bien son nom, pour repérer les embarcations en détresse... chacun fait sa part face à l'immensité de la tâche...

Le film témoigne de toute la dimension humaine de cette mission noble au service de l'humanité. La peur, l'inquiétude dans les regards, les pleurs des enfants, la détresse d'une maman qui a vu son bébé se noyer, avant de voir la joie et les sourires sur les visages lorsque ces naufragés comprennent qu'on leur veut du bien et qu'on ne les ramène pas en Libye.

Puis ces longues semaines obligées en mer, où il faut répondre aux besoins premiers, leur permettre de se soigner, se laver, se nourrir, dormir, offrir une écoute, avant de pouvoir enfin trouver un port sûr et les laisser pour-



Samia Yusuf Omar, porte-drapeau de la Somalie aux Jeux olympiques de Pékin 2008, retrouvée morte à bord d'une embarcation à la dérive au large des côtes libyennes en tentant de traverser la Méditerranée en 2012. Son histoire symbolise le combat des Somaliennes qui risquent leur vie pour leur émancipation face aux islamistes chebabs.

➔ **Contact et dons:** <https://sosmediterranee.fr>

Adhésion à l'antenne corse: a.bernard@sosmediterranee.org

suivre leur long périple – encore – pour se construire une vie digne en Europe. Ce vaste continent de centaines de millions d'habitants où on ne veut pas leur faire une toute petite place...

Alors toutes les petites agitations qui ont pu se faire à l'extérieur du Régent ce 23 septembre pour attirer l'attention des médias et manipuler l'opinion par des discours aussi ridicules qu'abjects et mensongers, ne font que salir la Corse qui ne peut que se grandir à soutenir ce combat de SOS Méditerranée. Et au-delà de la Corse, ils ne font que salir la race humaine et l'indispensable solidarité qui fonde notre nature même d'êtres humains.

Bravo aux passages à celles et ceux, souvent très jeunes, qui ont tenu tête à cette dite « Union des droites » qui ignore tout de ce que sont les combats du peuple corse pour faire siennes les nauséabondes thèses de l'extrême-droite française. Il y a une antinomie totale à prétendre faire vivre une extrême-droite en Corse.

Et puis quelle bouffée d'oxygène que de constater une salle comble au Régent, composée de gens de la société civile! Il y avait là des élus (à noter la présence notamment du député de la seconde circonscription de Corse du Sud Paul André Colombani, et du maire de Bastia, Pierre Savelli), des nationalistes, notamment de Femu a Corsica, des écologistes, Eculugia Sulidaria ou i Verdi Corsi, des gens de gauche comme le Parti communiste,

des artistes comme Jean Claude Acquaviva, mais aussi de nombreux, très nombreux associatifs, humanitaires bien sûr comme la Ligue des Droits de l'Homme, A Fratellanza, et bien d'autres, mais aussi de la défense de l'environnement, comme U Levante ou Tavignanu Vivu, ou encore du collectif anti-mafia, etc., venu se mobiliser en première réponse à l'an-

nullation précipitée du débat au Parc Galea. On en oublie trop à vouloir les citer, pardon. Mais voilà qui rassure sur notre capacité de réaction démocratique!

Encore deux autres chiffres pour tous ceux qui hurlent « pas de ça chez nous ».

Sur ces plus de 40.000 personnes sauvées d'une mort certaine par SOS Méditerranée, seulement 234 ont été débarquées en France (pays de 68 millions d'habitants), et encore, bon nombre ont poursuivi leur route vers l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Italie... paradoxalement plus accueillants!

La France n'est plus le pays des droits de l'Homme.

SOS Méditerranée ne peut compter que sur les dons d'entreprises et de particuliers, parfois de collectivités rassemblées dans une plateforme de soutiens. Une seule journée en mer pour faire fonctionner l'*Ocean Viking* coûte 24.000€, navire qui reste une planche de salut mais inadapté, reposant sur l'ingéniosité, le courage, la volonté et la solidarité humaine de ses magnifiques personnels de bord. Soutenez cette cause humaine. La seule qui vaille, la cause de la vie. ■

Fabiana Giovannini.

* Du 27 septembre au 12 octobre, magnifique festival qui se déroule chaque année à Bastia. Consultez la programmation 2024 sur www.arte-mare.corsica



Bastia

La nouvelle pouponnière enfin livrée !

Structures d'hébergement dédiés à la protection de l'enfance, les pouponnières ciblent les tous petits de 0 à 3 ans en situation de détresse sociale. Toutes les régions doivent en disposer, évidemment en bonnes conditions. En Corse, ce devoir a été longtemps négligé et les enfants qui doivent être retiré momentanément ou durablement sur décision de justice à la garde de leurs parents se trouvaient de fait en situation de maltraitance. • La pouponnière de Bastia est un scandale qui dure depuis plus de 20 ans. Régulièrement dénoncé par les personnels eux-mêmes en souffrance, c'était devenue une urgence sociale que même les nationalistes n'ont pu prioriser immédiatement. Il a fallu près de 10 ans pour reprendre le dossier et offrir – enfin – un établissement d'accueil digne de ce nom. Era ora !

Anciennement installée à la Citadelle, la pouponnière A Ciucciarella était vétuste (années 70), insalubre, subissant infiltrations et autres conditions allergènes (cas de bronchiolites) ou de nuisibles, en sur occupation et séjours abusivement prolongés fautes de solution... un scandale pour une ville comme Bastia et sa région, plusieurs fois dénoncé par les personnels et les associations d'aide à l'enfance, dont ARRITTI s'était fait le relais*. Sa gestion dépend de l'Union des Mutuelles de Corse Santé depuis les années 80, mais la structure relève de la Collectivité de Corse qui hérite du problème du conseil général de Haute-Corse et ce n'est qu'en 2018 que la CdC reprend le dossier de reconstruction imaginé Montée des Philippines en 2006 par l'ancienne majorité de gauche. Après moult péripéties et difficultés, le chantier a donc pu être mené à son

terme: la toute nouvelle pouponnière, la seule de Corse, a ouvert il y a quelques mois et a été inauguré ce 18 septembre en présence du maire de Bastia et de la conseillère exécutive en charge de la santé et du social, Bianca Fazi, de la présidente de l'UMCS Sophie Finidori, et du président de la CAF, Jacques Yves Bonavita.

Le nouvel établissement, entièrement financé par la CdC (1,4 M€), et meublé par la CAF, rejoint d'autres structures d'accueil pour les enfants mineurs (de 3 à 18 ans) placés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), le tout pour 46 places. La pouponnière Bella Vista dispose de 14 places en internat et accueil de jour, et accueille actuellement 12 bambins. Sur deux étages un pour les enfants, l'autre pour les rencontres avec les parents, ces locaux entièrement neufs, plus spacieux, disposant d'un jardin, d'une terrasse, et d'espaces pour

les personnels, vont permettre un meilleur accueil qui appellera on l'espère une prise en charge renforcée dans une île où le dossier de la protection de l'enfance soulève régulièrement des critiques de la part des associations. La Corse en effet ne déroge pas à la situation en France où le service de l'ASE reste un grand chantier social à opérer pour combattre les maltraitances et offrir un véritable avenir à ces enfants désavantagés par la vie. C'est que la prise en charge sociale a beaucoup régressé en France, la précarité avance et nombre de familles se trouvent en grande difficultés. Les enfants en sont les premières victimes. Ils doivent être une priorité des politiques publiques. ■ Arritti.

* <https://arritti.corsica/suciale/sos-pouponniere-de-bastia/>

Un partenariat Squadra Corsa - I Chjami Aghjalesi !



Deux entités au fort caractère identitaire ont décidé de devenir partenaires. A Squadra Corsa* et le groupe I Chjami Aghjalesi ont en effet choisi de s'accompagner mutuellement sur un certain nombre d'opérations.

Une ligne de vêtements (polos, blousons) floqués des deux logos a été fabriquée pour sceller cette union et mission a été confiée à Mai Pesce et se compères de composer un hymne à la gloire de la squadra, qu'ils interpréteront en marge des rencontres

que notre sélection livrera... et en complément, bien sûr, de notre *Dio vi salvi Regina*.

Eccu dunque a cultura corsa è u ghjocu à pallò isulanu chì s'assuciaghjanu per purtà più forte è uniti i culori è a voce di a Corsica ! È si sà chì forti saremu sè uniti simu ! Forza a nostra lingua, forza i nostri culori, Forza Corsica ! ■

* Leghje dinù in pàgina 2.



Violences sexuelles sur mineurs

Création d'une CRIIVISE corse

Les violences sexuelles faites aux mineurs sont un crime. Elles constituent une violation grave des droits fondamentaux des enfants. • La Corse n'est pas épargnée, c'est pour lutter contre ce fléau qu'une démarche citoyenne a été mise en place : la Commission régionale indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants de Corse.

La CRIIVISE est inspirée de la CII- VISE, Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, installée en France en 2020 à l'initiative du gouvernement, mais qui a pris une réelle ampleur de 2021 à 2023 sous la présidence du juge Edouard Durand qui s'est attelé avec beaucoup de détermination à l'élaboration d'un rapport rendu en novembre 2023 et intitulé : « *Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit* ».

Ce rapport est accablant : « 160.000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année, 5,4 millions de femmes et d'hommes adultes en ont été victimes dans leur enfance, l'impunité des agresseurs et l'absence de soutien social donné aux victimes coûtent 9,7 milliards d'euros chaque année en dépenses publiques. Les deux tiers de ce coût faramineux résultent des conséquences à long terme sur la santé des victimes ».

Avec 82 préconisations formulées pour sortir du déni et commencer à soigner le mal, ce rapport a créé un immense espoir parmi les victimes, vite déçu par le limogeage du juge Durand, puis la mise en cause de certains responsables qui avaient pris sa suite.

Orphelins d'une continuité à tout ce travail, des régions ont créés des commissions régionales notamment à Marseille, et à Hyères. En Corse, c'est

sous l'impulsion notamment du Dr Hatem Ballé que la CRIIVISE est mise en place dans l'île.

Médecin urgentiste au SAMU de Bastia, le Dr Ballé est un référent dans l'île de la lutte contre les violences sexistes ou sexuelles. Il dirige l'Unité hospitalière d'accueil et de prise en charge des victimes de violences faites aux femmes et aux enfants dont il a lui-même pro-

posée la mise en place. Une structure qui a accueilli plus de 2000 victimes depuis 2017, qui ont pu recevoir une prise en charge pluridisciplinaire et transversale. Son action est saluée dans la profession. Il figure parmi les fondateurs du diplôme universitaire Violence Famille Société. Et il est décoré de l'Ordre national du mérite pour l'ensemble de son implication humaniste.

Pour une vraie politique de lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants

La CRIIVISE plaide pour la mise en place d'une réelle politique publique de protection des mineurs contre les violences sexuelles. Cette politique doit s'appuyer sur plusieurs piliers essentiels :

- Prévention : Sensibiliser les enfants, les parents et les professionnels (Intervenants auprès des enfants y compris la médecine de ville et la médecine hospitalière) aux violences sexuelles et aux moyens de les prévenir.
- Détection : Améliorer la formation des professionnels pour qu'ils puissent identifier plus facilement les victimes de violences sexuelles.
- Accompagnement : Offrir aux victimes un accompagnement psychologique, médical, juridique et social de qualité.
- Répression : Lutter contre l'impunité des auteurs de violences sexuelles en renforçant les moyens de la justice.

La société civile a un rôle crucial à jouer dans la lutte contre les violences sexuelles faites aux mineurs. Signez la pétition que diffuse la CRIIVISE pour demander aux pouvoirs publics de mettre en place une politique ambitieuse et efficace pour protéger les enfants. Ensemble, nous pouvons faire de la Corse une région où aucun enfant n'est victime de violence sexuelle. ■

Ce 19 septembre à la Maison de Quartier des Cannes Aiacciu, C3S Corse Stratégie Santé Sexuelle et sa responsable Paule Maerten, organisaient une réunion avec le Dr Ballé afin de faire se rencontrer des acteurs de la lutte contre ces violences et échanger sur les actions à mener pour améliorer les parcours sanitaire et judiciaire des victimes mineures.

Présentes, surtout des femmes, des infirmières, psychologues, éducatrices, sophrologues, des membres d'associations, des chargés de mission à la Collectivité de Corse, des agents hospitaliers... Pas d'élus hélas, et un public trop restreint pour parvenir à mettre en place et généraliser un plan d'ampleur pour lutter contre ce fléau. Mais le démarrage de cette démarche citoyenne est très important. Pour le Dr Ballé c'est l'implication des professionnels de santé et de justice qui va pouvoir commencer à faire bouger les choses.

Il y a eu plusieurs débats après la remise du rapport de la CIIVISE en France, il y a eu les caravanes *Mouv'Enfants* organisées avec Arnaud Gallais, très impliqué dans cette lutte, lui-même victime dans l'enfance, il y a eu la mise en place d'un diplôme universitaire à l'Università di Corti sur ces violences. Il y a eu aussi avant le rapport de la CIIVISE, un colloque Agora organisé par l'ARS sur les violences sexuelles qui a eu un retentissement mais dont on attend toujours les suites*. Pour le Dr Ballé, il est désormais nécessaire et urgent de rassembler les acteurs volontaires du monde médical pour une prise en charge rapide et au bon niveau des victimes de ces violences. «*La situation en Corse est catastrophique, dramatique, voire de pire en pire*» dit le Dr Ballé. Au niveau de la Justice le travail reste à faire, la définition de victimes n'est pas la même au niveau judiciaire, certains juges en sont à tergiverser sur le degré de pénétration pour savoir s'il y a viol ou pas! Alors que la loi est très claire:

- Agression sexuelle, art. 222.22 *Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle de quelque nature que ce soit, commise sur la personne d'autrui avec violence, contrainte, menace ou surprise.*

- Viol, art. 222.23 *Tout acte de pénétration, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise. Passible d'une peine de 15 ans de réclusion.*

La loi prévoit des circonstances aggravantes en cas d'agression sur mineur de moins de 15 ans, pour un auteur ayant autorité, ou en cas de vulnérabilité de la victime.

Les mécanismes des violences, la définition même de ces violences tout ceci est insuffisamment normé, reconnu, dit le Dr Ballé. Et il faut agir de concert. Assistants sociaux, psychologues, médecins, «*il faut travailler pour le même dossier, pour la même victime, sur le même sujet*» explique Hatem Ballé qui plaide pour une prise en charge partagée et la mise en place d'un réseau de professionnels, une démarche «*de type société civile*» avec différents pôles, social, juridique, médical. Pour cela, «*expliquer ces violences et former les gens à lutter contre elles*». Car le sujet reste tabou et la société à peine à croire son ampleur. Trop de gens restent inactifs, incompetents ou dans l'incapacité d'agir. C'est le rôle que veut se donner la CRIIVISE de Corse. «*Elle est pour l'instant créée en termes d'image et de bruit de fond sur le territoire*», totalement bénévole et «*sans aides, sans soutien institutionnel*» explique Paule Maerten, mais elle travaille quand même depuis le mois d'avril 2024 et a peaufiné un protocole de prise en charge. L'urgence est à la constitution de ces pôles de prise en charge et à la mise en place de ce protocole partagé, pour entourer la victime, combattre sa peur, son sentiment de culpabilité parfois, car le prédateur sait la manipuler, ce qui est un comble sordide. Faire en sorte qu'elle s'en sorte, et obtenir réparation pour agir de façon plus structurelle.

Mais pour soigner les victimes, faire régresser ce fléau en France et en Corse en particulier, il faut combattre les blocages administratifs, juridiques et politiques. Un travail ardu mais indispensable pour remettre l'enfant au cœur des priorités politiques, combattre les freins institutionnels d'un «*système qui se protège*». Les bonnes volontés existent, il faut les rassembler.

C3S et la CRIIVISE seront présents à Bastia le 27 novembre prochain (siège de la Communauté d'agglomération). ■ F.G.

* arritti.corsica/?s=ciivise



Les violences sexuelles faites aux enfants en France en chiffres

Toutes les 3 minutes, 1 enfant est victime d'inceste, de viol ou d'une agression sexuelle.

Chaque semaine 1 enfant meurt sous les coups de ses parents.

En 2021, +16% de violences intrafamiliales non conjugales par rapport à 2020.

En 2022, le 119 a traité les situations de 40.334 enfants en situation de danger ou en risque de danger.

24% des Français de +18 ans estiment avoir été victimes de maltraitance grave dans leur enfance.

Chaque année, 160.000 enfants sont victimes de violences sexuelles dont 77% au sein de la famille.

Les enfants en situation de handicap ont un risque 2,9 fois plus élevé d'être victime de violences sexuelles.

2021: 13% des femmes et 5,5% des hommes disent avoir subi des violences sexuelles dans leur enfance, dont 4,6% des femmes et 1,2% des hommes par des violences incestueuses.

88% des femmes artistes sont victimes de violences sexuelles.

61% des femmes handicapées victimes de violences ont été victimes de harcèlement sexuel contre 54% des femmes dites valides.

4 femmes handicapées sur 5 sont victimes de violences.

Dans le sport, chaque année un enfant sur 7 est victime de violences sexuelles.

En 2022, 31% des parents déclarent que leur enfant a été au moins une fois victime de cyber-violence.

23% des femmes pratiquant une IVG sont enceintes suite à des violences dont 6% suite à un viol. ■

➔ **Signez la pétition de la CRIIVISE de Corse sur Change.org :**
<https://bit.ly/4eDhWKF>

Martinique, Nouvelle Calédonie

Émeutes sur fond d'impasses politiques

En Martinique, ce sont des violences graves qui ont eu lieu pour dénoncer le coût de la vie et la pauvreté qui frappe une grande partie de la population. En Nouvelle Calédonie, les barrages des indépendantistes se poursuivent depuis plusieurs mois après que l'Etat a voulu modifier la loi électorale pour favoriser les populations de nouveaux colons arrivés après les accords de Nouméa de 1998. Dans un cas comme dans l'autre le gouvernement ne connaît aucune autre perspective que la répression. Les fossés se creusent inexorablement.



été envoyée. Tout un symbole de l'im-passe politique de l'Etat dans ce département d'Outre Mer.

Nouvelle Calédonie

Les événements de Nouvelle Calédonie sont de nature plus politique. Le peuple kanak s'est révolté contre la prétention de l'État de décider de son avenir après la tenue d'un referendum auquel, alors qu'ils sont le peuple autochtone du territoire, ils n'ont pas participé. Depuis trois mois et des émeutes qui ont duré tout le mois de mai, la situation est toujours aussi tendue. Les indépendantistes kanak opèrent des barrages routiers que les forces de l'ordre cherchent à démanteler. Puis ils se reforment aussitôt. Principale tribu dans le viseur du Haut-Commissaire de Nouméa, celle de Saint Louis dont les terres sont situées sur l'axe névralgique qui relie Nouméa à son aéroport. Deux militants de cette tribu ont été tués la semaine dernière sur un barrage par des tirs des gendarmes, dont les manifestants affirment qu'ils n'étaient en rien des tirs de riposte. Au total ce sont 13 personnes qui ont laissé la vie dans les affrontements, dont, au début des heurts, des gendarmes et plusieurs civils kanak tués par des milices venant des populations caldoches. Depuis les victimes sont toutes des Kanak tués sur les barrages érigés pour paralyser le territoire.

Le bilan politique de l'action de l'Etat en Nouvelle Calédonie depuis 2021 est catastrophique. Les éliminations ciblées dont sont victimes les activistes kanak, en dehors de toute procédure judiciaire, montrent jusqu'où la politique répressive de l'État peut aller.

Il y a urgence à dénoncer la répression du peuple Kanak pour s'opposer à cette mécanique infernale. ■ F.A

La situation sociale de la Martinique résonne aussi en Corse où les deux mêmes problèmes sont présents: un coût de la vie bien plus élevé que sur le continent, et une population frappée par un taux de pauvreté élevé.

Mais la situation en Martinique est beaucoup plus dégradée. Selon l'INSEE, le coût des produits alimentaires sur l'île située au cœur de la mer Caraïbe est 40% plus élevé qu'en métropole. En Corse le coût de la vie est 14% plus cher que sur le continent. 27% de la population martiniquaise vit sous le seuil de pauvreté, alors que le taux pour la France entière est 14%. En Corse, il est de 18%.

Ces chiffres donnent un aperçu de l'ampleur de la crise sociale qui touche la population martiniquaise, et leur simple énoncé suffit à expliquer pourquoi la colère y est si forte.

Depuis deux semaines un mouvement a été lancé pour protester contre la vie chère, et les manifestations se succèdent les unes aux autres. Puis elles dégénèrent en émeutes. Les forces de l'ordre ont même été visées par des tirs d'armes à feux.

Dans l'île la plus inégalitaire de tout l'outre-mer, où la population béké (1% de la population totale) détient l'essentiel de la richesse économique, notamment les enseignes de la grande distribution, cette structure monopolistique de l'économie locale est une bonne partie de l'explication du problème de la vie chère. Autre raison: les normes du marché qui s'appliquent là-bas sont les mêmes qu'en Europe, si bien que l'essentiel des aliments consommés doivent être «européens» et transportés sur 8.000 km depuis la France, bien qu'ils soient disponibles en abondance beaucoup plus près, aux USA par exemple. Pour un produit frais comme la viande, le seul transport possible sur 8.000 km est l'avion. À l'arrivée, son coût en rayon est deux fois et demi plus élevé qu'en métropole.

Ces aberrations sont dénoncées depuis des décennies, mais rien n'y fait. Déjà en 1959, les CRS avaient tiré sur la foule. Depuis, ils avaient été écartés systématiquement de toute mission en Martinique. En ce mois de septembre 2024, la CRS 8, spécialisée dans la répression des situations d'émeute, y a

Pensez-y!

Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu





C'était il y a sept ans. Le nationalisme corse se réorganisait pour donner de la force à son idéal : a nazione. Rêve encore inachevé qui faisait réagir Max Simeoni dans Arritti le 3 août 2017.

Historique, ce 29 juillet 2017 ? par Max Simeoni



À l'appel de Gilles Simeoni, beaucoup de monde à Corti, ce samedi 29 juillet en prélude d'un grand « parti de gouvernement » capable de faire le peuple corse nation, l'acte premier étant la fusion des trois composantes autonomistes « modérées ».

Admise depuis longtemps par chacune d'elle, elles ne la concrétisaient pas.

Cette fusion n'a que trop tardé. Les raisons étaient évoquées entre initiés sans que le public y comprenne quelque chose et l'idée se répandait que les dirigeants et leurs entourages « étaient comme les autres, ils se disputaient des mandats républicains »...

Comment comprendre ce retard à l'allumage puisque rien ne séparait ni l'objectif ni la voie démocratique pour y parvenir ? Pourtant, le nombre de fusions et de sigles nouveaux ont foisonné ces 60 dernières années à tel point qu'il est impossible pour ceux qui les ont vécus de pouvoir les citer sans en oublier. Cela répondait au besoin d'exister dans l'opposition au système y compris dans ses élections où une droite et une gauche républicaines jacobines étaient d'accord pour nous barrer ou nous utiliser sans rien consentir d'essentiel sur le fond. Fusion ou le plus souvent coalition électorale partielles servaient de béquilles pour espérer des élus et éviter les barres d'élimination du second tour. Cette présence électorale était inévitable. Elle a été trop souvent surfaitée même si elle a permis au fil des nombreux scrutins d'enregistrer des progrès, d'abord aux territoriales où se trouvaient un petit réservoir d'électeurs non tenus par le clientélisme ou les idéologies, puis cantonales et mairies récemment. Ces progrès ont été en réalité gagnés par l'action sur le terrain, contre la Somivac, la Setco, le schéma d'aménagement de la

Datar (*Hudson Institute*) et la volonté d'internationaliser notre problème pour contourner l'État français jacobin. Toutes ces actions ont fini par se traduire en votes natio même quand elles étaient menées dispersées, souvent concurrentes et au mieux sous formes de coalitions électorales éphémères et non structurantes. Et aussi le recours à la violence offensive (FLNC de lutte de libération nationale et haut lieu de synthèse) puis de « propagande armée » et de résistance malgré ses limites a été comme un accès de fièvre qui signait la gravité du problème corse, ne serait-ce que par le prix payé par ses militants. Tous les sigles, toutes les organisations politiques, toutes les associations environnementales ou culturelles ont apporté un plus pour l'existence du peuple corse et la défense de sa terre souvent sans cohérence entre elles. L'arrêt de la violence clandestine a permis la coalition avec Corsica Libera qui a débouché sur des prises de pouvoir institutionnelles : mairie de Bastia, CTC, trois députés... quoique s'en défendent les fusionnistes depuis l'estrade ce samedi, ce rassemblement possède des aspects électoraux : améliorer la majorité pour gérer et dans le calendrier de la mise en place de l'Assemblée Unique dans cinq mois, elle inaugure *volens nolens* l'ouverture avec éclat de la campagne des élections où seule la Corse va voter. Mais la situation, le contexte général, a beaucoup changé, il est bouleversé.

Les natios sont majoritaires aux affaires.

Les clans ont imploré en plein vol et leurs débris sont laminés. Ils ne savent comment exister et n'être que des avortons d'opposants à la majorité natio. Leur chute a été le signe qui a précédé l'effondrement des partis gauche-droite qui alternaient à l'Élysée et à Matignon sur les ruines desquels a fleuri le Macronisme, leur chute qui a joué comme un levier pour les natios.

L'argument de la violence n'existe plus. Il permettait de porter les étiquettes de gauche et de droite tout en rejetant les natios. Laurent Marcangeli se retire dans sa ville. Il ne tient pas à faire les frais d'une

restauration de la droite pour le moment incertaine. Les clanistes sont suspendus dans le vide faute d'accrochages parisiens. Qui de la gauche locale peut reprendre un fanion en lambeaux et tenter de le brandir ? L'idéal d'une droite libérale et n'exploitant pas les salariés, comme celui de la gauche pour plus de justice sociale sont honorables mais leurs véhicules de partis jacobins n'est plus bon que pour la casse.

Que peut nous apporter le Macronisme nouveau ?

On ne sait, mais on sait que plus la majorité natio se renforce et moins à Paris on peut éluder la discussion sur les problèmes qu'elle pose à condition qu'ils deviennent ceux du Peuple déterminé qui comprend bien les enjeux, qui sait qu'il doit se libérer des entraves des jacobins pour se faire reconnaître avec ses droits. La situation de vide politique est une bonne occasion à ne pas manquer. Mais la saisir est ardu.

Rendre la fusion effective d'ici la rentrée avec ses principes et ses règles de fonctionnement démocratique transparent, entériné par un congrès constitutif puis entrer en campagne électorale sans s'empêtrer dans des cuisines électoralistes morbides, en sortir plus fort de la confiance d'un nombre accru de Corses, discuter ce faisant avec le pouvoir central des modalités de la mise en place de l'Assemblée Unique sans se laisser rouler dans la farine. Un parcours sans faute ou presque pourrait déboucher par la suite sur la mobilisation vraiment historique irrésistible de notre peuple. La route est tracée. Pour la poursuivre, cela ne dépend que de chaque natio, les fusionnés et tous les autres, de leur capacité de travail et à augmenter le capital de confiance pour un avenir commun sur cette terre insulaire de ceux qui y vivent à la sueur de leur front et solidaires.

Un peuple à sauver, un pays à relever, une nation. L'œuvre de tous qui exclue à peu près et n'admet aucune excuse à la tricherie. Aux antipodes du cynisme. Prêts ? Partons ! ■

Les Stuart et la Corse, bien plus qu'une histoire de famille

29 ans de recherche, deux ouvrages, et ce n'est pas fini : Didier Ramelet Stuart a effectué un travail gargantuesque pour dévoiler et comprendre les liens entre la famille Stuart et la Corse de Paoli. Du 25 au 29 septembre, l'auteur sera en Ecosse pour un cycle d'interventions, à la rencontre notamment d'universitaires et des cercles liés à la famille Stuart. Pour Arritti, il revient sur cette aventure hors norme. De l'histoire familiale à l'Histoire avec un grand « H », récit des liens entre la Corse et les Stuart d'Écosse.

D'où est partie l'initiative de parler de la famille Stuart et des liens qu'elle entretient avec la Corse ?

C'était un sujet assez mystérieux et récurrent dans ma famille. Mon grand-père a toujours été très vague sur les origines de la famille Stuart de Corse, mais je savais qu'il y avait plus. C'est une quête personnelle et familiale de vouloir résoudre le mystère de la présence d'une famille écossaise en Corse depuis l'indépendance. J'ai su qu'un historien, Théodore Stuart, avait effectué des travaux à la fin du XIX^e siècle à Bastia. C'est à partir de là que, indépendamment de mes aspirations professionnelles, je me suis donné les moyens pour effectuer les recherches avec une rigueur académique, notamment en m'orientant vers des études d'anthropologie.



Da leghje : Didier Ramelet Stuart, *Les Stuart et la Corse*.

Comment expliquer ce manque d'information sur une famille qui, pourtant, fait partie de l'Histoire de la Corse et également de l'Écosse, avec, par exemple, des personnages s'étant illustrés auprès de William Wallace ?

Il y a plusieurs raisons. La raison factuelle : on est dans la diplomatie des réseaux « de l'ombre ». Ensuite, l'Histoire est écrite par les vainqueurs. Comme on parle d'activités liées aux destins de deux peuples qui ont perdu à peu près à la même période leur indépendance, la documentation élude une part importante de cette Histoire. Les accords qui ont pu exister entre les Stuart et les paolistes n'ont jamais été abordés, sauf de manière très sibylline par les historiens écossais. C'est un sujet qui n'a jamais été évoqué en Écosse en soi. Concernant la Corse, il y a peu de traces écrites de cette présence, mais les lettres codées de Paoli sont encore pour certaines à découvrir et à interpréter, donc nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Ce qui est avéré, c'est qu'une lettre de Paoli à son père ainsi qu'une lettre adressée à Achille Murati [*chef d'armée sous Pasquale Paoli, NDLR*] mentionnent les Stuart ainsi que la présence des jacobites en Corse.

« *Un Stuart dans la nation Corse* » qui est sorti en 2013 est centré sur mon ancêtre, l'ancêtre des Stuart de Corse, Emmanuel Stuart. Mes campagnes de recherches sur ce personnage

en particulier se sont heurtées aux accès aux documents, notamment avec les barrières linguistiques dans certains pays où les archives sont présentes, comme l'Allemagne ou la Pologne. Le lien avec la Corse n'est pas un sujet mineur pourtant, et c'est ce que j'aborde dans « *les Stuart et la Corse* » avec une édition internationale. Il y a un contexte historique qui relate des liens historiques et durables entre naziunali corsi et jacobites écossais, irlandais ou anglais, et ces liens ont couru pendant 80 ans durant la période des Lumières. C'est un ouvrage qui comble des lacunes dans l'histoire de la Corse.

Pouvez-vous nous détailler votre tournée en Écosse du 25 au 29 septembre ? Quelles rencontres avez-vous prévu ?

Je vais rencontrer des universitaires, dont Murray Pittock, un des spécialistes du jacobitisme qui m'a fait l'honneur de préfacier mon dernier livre. Le but est de faire connaître mes travaux dans le milieu universitaire et auprès de quelques libraires, mais il s'agit surtout de rencontrer les membres de la Stuart Society, qui a vocation à rassembler tous les membres descendants des Stuart. J'ai déjà des membres qui sont dans ce cercle depuis longtemps, qui fête ses 125 ans d'existence.

Quelle suite est prévue dans vos publications et travaux de recherches ?

Actuellement, les éditions Albiana vont sortir les actes du colloque d'Histoire maritime de Bonifaziu cette année, où figure un de mes articles sur l'origine des Stuart de Corse. Ensuite, la sortie d'un troisième ouvrage, mais la date n'est pas encore fixée. J'ai une idée des fonds et des documents à exploiter pour sortir un ouvrage rigoureux sur la vie d'Emmanuel Stuart, mais cela nécessitera encore du temps et de la recherche. Je souhaite cependant sortir un livre sur ce personnage, qui sera beaucoup plus romancé, tout en restant bien factuel.

Quels retours avez-vous eu en Corse sur vos travaux ?

Mon premier livre est épuisé, je pense que j'ai rencontré mon public, mais la diffusion a été limitée. Des universitaires insulaires m'ont dit du bien de mon travail, notamment de la part de M. Vergé-Franceschi ou notamment Jean-Dominique Poli. Sans prétention aucune, ce sont deux ouvrages qui représentent trente ans de travail, et je pense que c'est une référence désormais. ■

Propos recueillis par Léa Ferrandi.

LOCATION - GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé à Bastia en date du 17 juillet 2024, la société SAS U PAISOLU, Quartier Paese Novu - route Impénale, Résidence Sainte-Andrée, 20600 Bastia, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 881 813 638 a confié à titre de location-gérance :

À Monsieur MAKKI Ayoub, né le 01 octobre 1985 à TEM-SAMANE (Maroc) de nationalité Marocaine, demeurant lot rasignani n° 54 20290 Borgo En cours d'immatriculation au RCS de Bastia

Un fonds de commerce de vente de pain, pâtisserie, viennoiserie, salon de thé, pizzeria, petite restauration sur place ou à emporter, situé à Quartier Paese Novu, route Impériale, résidence Sainte-Andrée, 20600 Bastia. connu sous le nom de « EATS COFFEE TIME » pour lequel le Bailleur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Bastia, sous le n 881 81363800015.

Pour une durée d'un an à compter du 01/09/2024 renouvelable par tacite reconduction. Le gérant exploitera ledit fonds à ses risques et périls sous son entière responsabilité.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds seront achetées et payées par la société gérante qui devra également acquitter toutes sommes dues à raison de cette exploitation, le tout de manière que le bailleur ne puisse être recherché ni inquiété à ce sujet.

Pour unique Insertion,

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

Suivant jugement du 17/09/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **CORSE PAIE GESTION (SARL)** - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ainsi que toutes activités de prestations de services dans les domaines administratifs, informatiques, financiers et ressources humaines - C/O Mr DASSIBAT Michel 15 boulevard Général de Gaulle 20200 BASTIA - 537 758 351 RCS Bastia

Suivant jugement du 17/09/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **air Clim - Méditerranée (SAS)** - Maintenance et entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur, contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur - hameau de Torra Résidence Pascal Paoli 20215 VESCOVATO - 895 337 756 RCS Bastia

POUR EXTRAIT,
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER



AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1. Tél: +33 495202525. Fax: +33 495516621. Courriel : commande.publique@isula.corsica - Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : Mise en oeuvre et coordination des dispositifs d'Education à l'Image en Corse-du-Sud et en Haute-Corse « Ecole et Cinéma », « Collège au Cinéma », « Lycéens et Apprentis au Cinéma »

Numéro de référence : 2024-9DES-0217

Date limite de remise des offres : 22 octobre 2024 à 12h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2024



COMMUNE DE CASTIFAO

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par arrêté 2024-047 en date 18 septembre 2024, Monsieur Le Maire de Castifao a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le zonage d'assainissement de la commune.

A cet effet, a été désigné par Monsieur le Président du tribunal administratif de Bastia, M. François SASSO en qualité de commissaire enquêteur, et M. Pascal SANCI en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie de CASTIFAO, place de l'église, **du 15 octobre 2024 au 15 novembre 2024, aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 16h00).**

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5673>.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et par courrier électronique, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences, seront publiées dans les meilleurs délais sur ce registre dématérialisé.

Elles seront consultables pendant toute la durée de l'enquête en mairie et sur le registre dématérialisé, donc visible par tous.

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-5673@registre-dematerialise.fr.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Mardi 15 octobre 2024 de 9h30 à 16h00 (ouverture)**

- **Jedi 31 octobre de 9h30 à 16h00**

- **Vendredi 15 novembre de 9h30 à 16h00 (clôture)**

Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration du délai d'enquête et seront tenus à la disposition du public à la Mairie, pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

À l'issue de l'enquête publique, le zonage d'assainissement, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Maire,
M. François ORSINI.

Reprise d'activités à Scola Corsa di Marseglia

Scola Corsa di Marseglia est une association qui opère à Marseille pour donner des cours de langue corse, de chant ou de théâtre aux enfants et aux adultes. L'assemblée générale, à laquelle participeront élèves et professeurs, se tiendra le mardi 1^{er} octobre à 18h au 3^e étage de la Maison de la Corse, 69 rue Sylvabelle 13006, Marseille.

Les cours débiteront à la Maison de la Corse le lundi suivant 7 octobre 2024 à 18h30. Ils auront lieu toute l'année jusqu'à fin juin, hors vacances scolaires (sauf décision contraire de chaque professeur qui pourra faire cours même pendant les vacances).

Le lundi, ils seront précédés d'un atelier de chant à 17h30 pour ceux qui le souhaitent. Cet atelier sera conduit par M. Ange Jérôme Luciani à la guitare. Plusieurs niveaux sont proposés :

- Première année / débutants : deux professeurs M. Peraldi (Haute-Corse) et Mme Paoli (Corse du Sud) lundi 18h30.
- Deuxième année / perfectionnement : Mme Léoni, mardi 18h30 (ou lundi)
- Troisième année / expression orale : M. Dal Colletto, mardi 18h30
- Quatrième année / conversation courante : M. Taddei, lundi 18h30.

Un atelier théâtre en langue corse se tient tous les mercredis de 18h à 20h (à partir d'octobre).

Inscriptions : 80€ à l'ordre de Scola Corsa di Marseglia.

La cotisation ouvre l'accès également à la bibliothèque de l'association riche de plus d'un millier de livres, à l'atelier de chants du lundi animé par M. Luciani, à l'atelier Théâtre et à toutes les manifestations organisées au sein de la Maison de la Corse.

Renseignements : 07 77 89 37 82 ou 06 08 02 80 64

jean.dalcolletto@gmail.com ou maisondelacorse13@gmail.com ■

ELECTRICITE CONCEPT
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Lotissement SUTANU, Route de la Mer, 20213 PENTA DI CASINCA
En cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 17 septembre 2024 il a été constitué une Société par action simplifiée

Dénomination : CORSE ÉLECTRICITÉ CONCEPT

Capital : Le capital social souscrit est fixé à la somme de 1 000 EUROS. Il est divisé en 100 actions.

Siège : Lotissement SUTANU Route de la Mer 20213 PENTA DI CASINCA

Objet : Tous travaux électriques neufs et de rénovation, dépannage, chauffage, automatisme, alarme, interphone, réseau souterrain

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Président : Monsieur POGGI KEVIN Demeurant Lotissement SUTANU Route de la Mer 20213 PENTA DI CASINCA

Directeur Général : Monsieur BAUDUIN NICOLAS BRUNO EUGÈNE Demeurant Lieu dit Merchedente Lotissement Saint Pancrace 20213 FOLELLI

Immatriculation de la société : Au RCS de BASTIA

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu -
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

ATTRIBUTION SUIVANT ACTE DE PARTAGE

Suivant acte reçu par Me Ghjuvan-Dumenicu SINIBALDI, Notaire de la SCP « Mes Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI », notaires à CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani, le 8 août 2024, publié à BASTIA, le 22 août 2024, référence 2B04P31 volume 2024P numéro 7877.

Intervenu entre :

Mme Marie Madeleine AUSILIA, née à CALVI (20260), le 5 février 1958, demeurant à CALVI (20260) 24 Rue Clémenceau,

Mme Anne Marie AUSILIA, née à CALVI (20260), le 28 mai 1961, demeurant à CALVI (20260) 34 Rue Clémenceau, Mme Thérèse AUSILIA, née à CALVI (20260), le 19 avril 1954, épouse de Mr Gilles Patrice Eric BONNEAU, demeurant à CALVI (20260) Avenue Santa Maria Immeuble Santa Regina,

Il a été attribué à :

Mme Thérèse AUSILIA, épouse de Mr Gilles Patrice Eric BONNEAU, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 345 321 871, le fonds de commerce de restaurant "LES BONS AMIS" sis à CALVI (20260), 9 rue Clémenceau, comprenant les éléments incorporels suivants :

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.

Le présent fonds est vide de toutes marchandises et ne comprend ni mobilier ni matériel.

Le fonds de commerce est évalué pour une valeur globale de QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial à CORTE (20250), 9 avenue Baron Mariani, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion.
Le notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Le 30 août 2024, suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RADICHELLA

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : mille euros, divisé en cent actions de dix euros chacune.

Siège : Ortu Simonetta, route de St-Florent, 20200 Bastia

Objet social : traiteur et restauration rapide, le tout directement ou indirectement, par voie de création de société nouvelles, d'apport de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de prise de participation, de location de tous biens et droits, et plus généralement, toutes opérations annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes.

Durée : 99 ans

Président : est nommé président, pour une durée illimitée, Monsieur Dominique, Aldin CONSTANT-CAVALLI, né le 14 août 1994 à Ajaccio, demeurant Ortu Simonetta, Route de St-Florent, 20200 Bastia

Directeur général : est nommé directeur général, pour une durée illimitée, Monsieur Jean Dominique GIANNO, né le 8 septembre 1991 à Bastia, de nationalité française, demeurant Villa 2353, Chemin d'Agliani, lieudit Capado, 20600 Bastia

Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion.
Le président

Publicità

Vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ARRITTI, contactez

Ange Giovannini
au 06 81 54 73 98
ou arritti2@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet
www.arritti.corsica

ANNONCES LÉGALES

Envoyer vos annonces à paraître à : arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI

Abbunàtevi !

Abbunamentu

ARRITTI

Pigliu un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
- Eccu un sustegnu in più di€
- Primu abbonamentu
- Riabbonamentu

Casata, Nome (nom, prénom) :

Indirizzu (adresse) :

Telèfonu (téléphone) :

Mel :

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica